

se dégageait peu à peu une morale à laquelle son antagoniste ne pouvait faire autrement que de se rallier. C'est ainsi qu'il dénonçait et démontrait tour à tour, non sans user d'une subtile ironie, le ridicule de maintes pratiques superstitieuses, l'inutile horreur des sacrifices sanglants, l'inanité des préjugés de caste, et, pour couronner le tout, l'infatuation des brahmanes qui n'ont inventé l'Etre-en-soi que pour lui identifier leur moi et se déifier eux-mêmes. L'effet de ces discours était, nous assure-t-on, immanquable, et toujours revient comme un refrain la formule du recours en la sainte triade : Bouddha, Loi et Communauté.

Nous le croyons volontiers : mais, au fait (il est plus que temps de nous le demander), à quoi le néophyte s'engageait-il exactement par cette formule stéréotypée ? — En somme, s'il s'agit d'un fidèle laïque, à peu de chose. Que des groupes de dévots et de dévotes particulièrement zélés, du type du banquier Anâthapindada ou de la matrone Visâkhâ se soient parfois intéressés et associés d'assez près à la vie du personnel toujours changeant des monastères locaux et aient ainsi formé, comme le veulent certains exégètes européens, une sorte de « tiers ordre », le fait est possible, voire même vraisemblable ; mais ces cercles ont toujours dû être restreints, et, d'une façon générale, zélateurs et zélatrices s'obligeaient simplement à ne pas refuser l'aumône quotidienne aux membres de la Communauté et à observer les cinq premiers commandements du Décalogue imposé aux moines. Ne pas tuer, ne pas voler, ne pas commettre d'adultère, ne pas mentir, ne pas s'enivrer, ce n'est là après tout que pratiquer la morale commune ; et d'autre part nous avons vu que le Bouddha, à la différence des hétérodoxes, ne prétendait pas exploiter, comme on dit, « en exclusivité », la charité de ses zélateurs. De ceux-ci, quel que fût leur sexe, il n'était exigé aucun vœu, aucun reniement de leurs anciennes croyances, aucun engagement de brûler ce qu'ils avaient adoré. Aussi ne peut-on parler à leur propos de véritable « conversion ». Le mot est beaucoup trop fort pour désigner ce qui n'était qu'une adhésion mentale tout juste soulignée par une sorte de souscription journalièrement payable en nature et proportionnée aux moyens de l'adhérent. Il en va tout autrement quand il est question des « moines mendiants ». Non contents d'approuver et de louer l'enseignement du Bienheureux, ceux-ci entreprennent de suivre jusqu'au bout son exemple et sollicitent de lui la grâce de se voir conférer l'ordination : cas beaucoup plus rare et bientôt soumis (nous le savons déjà) à plus de formalités. Seuls ils ont comme lui sacrifié à leur vocation religieuse maison, biens, caste et famille ; seuls ils ont dépouillé le vieil homme et embrassé une vie nouvelle. Et voyez comment à leur intention la prédication du Bouddha prend aussitôt un nouveau tour. Écartant désormais tout artifice oratoire, elle ne craint plus de se faire directe et scolastique, pleine d'énumérations et de répétitions continuelles, bref toute mnémotech-